

VENTE DU 17/02/2016 - 1

44430 LES REMAUDIERES

N°	Description
1 TVA: OUI J	1 table, 1 siège 1 ordinateur COMPAQ 1 écran plat 19" SAMSUNG Syncmaster S19B150, 2 enceintes, clavier, souris 1 imprimante BROTHER MFC - 7460DN 1 téléphone sans fil PHILIPS + 1 en caisse 1 table de traiteur pliable
2 TVA: OUI J	1 chariot plat 1 escabeau 1 miroir de surveillance 1 petit coffre fort d'appoint (code 1968AA) sans clé
3 TVA: OUI J	1 vitrine réfrigérée plate SEDA (récupération - non fonctionnelle) 1 travée murale métal blanc 2 modules
4 TVA: OUI J	1 balance électronique plateau inox déporté (env. 28 x 33 cm) affichage sur potence AVERY BERKEL 15 Kgs/ 100g / 5g
5 TVA: OUI J	1 comptoir façade habillage planches bois cerusé, 3 modules assemblés formant un angle avec plateau arrondi en façade et 2 plateaux latéraux habillage façon placage (dessertes) 2 tiroirs en façade interne 1 chaise tube métal blanc
6 TVA: OUI J	1 tapis autonettoyant 3 chariots CADDIE 1 porte affiche sur roulettes 1 enseigne de trottoir
7 TVA: OUI J	1 grille à pain façon bois et osier 4 compartiments 2 superposés par 2 2 présentoirs fruits et légumes en bois à 2 niveaux inclinés chaque et étagère en partie basse
8 TVA: OUI J	stock de boissons alcoolisées (Pineau, crème de cassis ou pêche, vins, champagne, bières, rhum etc) sur 3 modules de gondoles
9 TVA: OUI J	stock de boissons non alcoolisées et eau sur 5 modules de gondoles
10 TVA: OUI J	stock de produits d'hygiène (shampooing, dentifrice, détergeant) et fournitures alimentaires sur 1 travée double à gauche (soit 7 modules)
11 TVA: OUI J	stock de produits alimentaires (boîtes de conserves diverses, confiture, pâtes à tartiner, gâteaux sucrés etc) sur 1 travée double à droite (soit 6 modules)
12 TVA: OUI J	stock de produits divers dont piles, gants, feuilles de papier etc et stock de fournitures alimentaires sur 1 gondole murale et dans une armoire.
13 TVA: OUI J	1 armoire vitrine réfrigérée (négative) COF 2 portes vitrées, 2 moteurs, poignée porte droite accidentée
14 TVA: OUI J	1 vitrine réfrigérée crèmerie (positive) 5 niveaux
15 TVA: OUI J	1 ensemble de gondoles métal blanc comprenant : 1 travée murale 4 modules sur env. 5m linéaires 1 travée 5 modules sur env. 5.2m linéaire 1 module indépendant 1 travée centrale double face à 2 modules + 1 travée centrale double face à 3 modules avec 1 tête de gondole et 1 tête de gondole 1 distributeur plexiglass 5 compartiments verticaux (dans le magasin) (lot divisible)

CONDITIONS PARTICULIERES

CONDITIONS DE VENTE :

VENTE DU 17/02/2016 - 1

44430 LES REMAUDIERES

La vente a lieu expressément au comptant. Paiement exigible en espèces (maximum 1000 € pour les particuliers et les professionnels), par chèque bancaire certifié ou avec lettre accreditée de banque, accompagné de deux pièces d'identité, ou par Carte bancaire.

Frais en sus du prix d'adjudication :

Les lots notés avec indice J sont vendus en Judiciaire par la SELARL ANTONIETTI, et les lots sans indice sont vendus en Volontaire par la SARL OEP

Sauf exception :

Matériels roulants et BTP : Volontaires 13% HT (15.6% TTC) - Judiciaires :12% HT (14.40% TTC)

Toutes les autres ventes: Volontaires :20.83% HT (25% TTC) - Judiciaires :12% HT (14.40% TTC)

ACHAT D'UN LOT :

Un N° D'ENCHERISSEUR sous forme d'une plaquette est à votre disposition avant la vente contre un chèque signé à notre ordre et deux pièces d'identité. A défaut d'enregistrement préalable, la démarche se fera au moment de la vente. La plaquette vous sera demandée à l'encaissement. Non remise à l'issue de la vente celle-ci vous sera facturée 15 euros. **L'adjudicataire est responsable de ses lots dès l'adjudication prononcée**, quelles que soient les circonstances.

La vente a lieu sans garantie, une exposition permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication. Les articles sont vendus SANS GARANTIE, d'état, de qualité, ou de fonctionnement, sauf mention au Procès verbal, et sans aucun recours possible contre le vendeur, en particulier pour vices cachés.

Pour les véhicules le contrôle technique et la mise à disposition seront facturés forfaitairement 100€. Sauf mention contraire les véhicules sont vendus avec une seule clef.

Tous les renseignements figurant sur la présente liste ne sont donnés qu'à titre indicatif. Seules les indications fournies au moment de la vente et portées au Procès-verbal font foi.

Les lots vendus en Live sont soumis aux mêmes conditions de vente qu'en salle.

Défait de paiement : Si le montant d'achat n'est pas couvert par l'adjudicataire, une mise en demeure est adressée à l'adjudicataire défaillant. A défaut de mandat du vendeur initial de faire jouer la folle enchère, la vente est résolue de plein droit et le lot est revendu pour le compte du vendeur initial (art L 321-14 du code de commerce), 15 jours après l'adjudication. L'adjudicataire défaillant reste redevable des frais de gestion et de stockage pour un montant au moins égal à celui du paiement partiel s'il a eu lieu. Ouest Enchères Publiques se réserve le droit d'interdire l'accès à ses services à tout acheteur jugé indélicat.

Enlèvement des lots : Légalement, dès la vente d'un lot réalisée, l'adjudicataire en devient propriétaire et responsable. Une fois le paiement du lot adjugé effectué pour les achats en ligne ou ordres d'achat : l'acquéreur reçoit un e-mail l'autorisant à en prendre possession, directement ou par un tiers de son choix, dans un délai maximum de 15 jours ouvrés. Pour les véhicules, l'acheteur peut enlever son bien le jour de la vente et le lendemain. Passé ce délai il est nécessaire et obligatoire de prendre rendez vous avec la SARL STEM.

Barème des frais de stockage facturés par la SARL STEM :

-Véhicules particuliers : 5€ HT/jour

-Véhicules utilitaires : 5,60€ HT/jour

-Véhicules poids lourds : 10€ HT/jour

-Petits objets, bibelots, vaisselle, articles électroménager, hifi, informatique, outillage ... : 1€ HT/jour

Nous pouvons expédier les lots, sous toutes réserves des conditions particulières. L'envoi d'un lot est facturé selon un forfait (comprenant : envoi, emballage, main d'œuvre) déterminé selon le lot à envoyer.

FORMALITE EXPORT : en conformité avec l'art. 487 du code des douanes : pour bénéficier de la franchise de TVA, la facture devra être libellée à un exportateur justifiant d'une domiciliation hors du territoire national français. Pour les personnes physiques : passeport, pour les entreprises (registre du commerce, numéro intra communautaire et identité du dirigeant original) et d'un justificatif d'exportation (EX1 et connaissance ou justificatif de passage de frontière pour intra communautaire). Lors de l'adjudication il sera établi une facture HT proforma et demandé une caution d'un montant minimum équivalent à la TVA. L'acheteur, sauf dispositions spéciales écrites du commissaire-priseur dispose d'un mois pour fournir le justificatif de passage de frontière. Passé ce délai, à défaut des justificatifs requis, une facture TTC définitive sera établie et la caution débitée du montant de la TVA. Sur justificatif requis dans les délais, la facture définitive HT sera établie et la caution restituée. Dans le cas de délai dépassé, l'acquéreur conserve la faculté de se faire rembourser la TVA en agissant directement auprès de l'administration fiscale française.

ORDRES D'ACHAT : Le Commissaire-priseur peut se charger gratuitement et confidentiellement de porter des enchères aux lieux et place d'un acheteur potentiel absent, ou qui ne souhaiterait pas le faire lui-même.

Les ordres d'achats téléphoniques sont acceptés pour des montants égaux ou supérieurs à 300€ par lot.

Les ordres d'achats classiques ou par internet sont limités à des lots égaux ou supérieurs à 50€ pour un maximum de 5 lots par acheteurs.